

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe »
Jeudi 30 juin 2022 – 18h30-20h30
Maisons des associations – Avenue des Potiers**

Etaient présents :

- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Collège habitants :

- Mme Catherine BRENOT
- Mme Lucette DELERUE
- M. Michel DERVAUX
- Mme Raymonde DUFOURMENTELLE
- M. Cyril GRANDIN
- Mme Claudette LEFEBVRE-CORMIER
- M. Stéphane PROST
- Mme Françoise PRUVOST

Collège acteurs économiques :

- Mme Géraldine CADIX, Amarosia

- Mme Linda MAOUDJ, service démocratie participative.

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire en charge des quartiers « Entre 2 Scarpe », «Barlet-centre/faubourg de Cambrai »
- M. Alain Félix GOULOIS
- Mme Anne-Chantal MATHIEU, Toit et petits pois
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient absents :

- Mme Karine CHUQUET
- Mme Marguerite DECOUTERE
- Mme Stéphanie FIORDALISO
- Mme Pervenche HALDRIC
- Mme Rachel LAMARRE
- M. Vincent LHERMITTE
- M. Edouard LESAFFRE-MONCEAU
- Mme Katia MEZDOUR
- Mme Corinne NORTIER
- Mme Laurie TURZ
- Mme Cécile BONNET, Aux mille et une partitions

Mme STIERNON souhaite la bienvenue à chacun et propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR LE CONSEIL DE QUARTIER DU JEUDI 7 AVRIL 2022 :

1) Quai Saint Maurand :

Une réunion publique est proposée aux habitants, le mardi 20 septembre 2022 à 18h30, au quai St Maurand, à l'angle du Pont des Augustins pour le réaménagement de ce quai.

Mme STIERNON rappelle qu'il faut prendre tous les usagers du quai en compte, les promeneurs, les cyclistes mais également les pêcheurs.

Un membre du conseil de quartier demande s'il est prévu une continuité au-delà du quai St Maurand ?

Mme STIERNON répond que seul le quai Saint Maurand sera concerné.

A la question d'un membre du conseil de quartier sur une vision d'ensemble avec d'autres quartiers, Mme STIERNON signale que le service voirie va être sollicité pour avoir un visuel global au niveau de la ville.

2) Puits du Jardin de la fonderie :

Une proposition d'installer une grille en fonte avec un projecteur led pour éclairer les parois du puit en sécurité et échapper aux problèmes de condensations est faite par le service de la voirie.

Un membre du conseil de quartier craint que ce système de led incite des personnes à jeter des cailloux dans le puits.

3) Vitesse Boulevard Lahure :

Le boulevard est inscrit de nouveau au « plan de vitesse ». Des contrôles vont être réalisés par la Police Municipale.

4) Rue du Bloc :

Le stationnement payant en centre-ville va être revu mais pas à court terme.

Un membre du conseil informe qu'il risque d'y avoir un déplacement du stationnement vers les quartiers abondant le centre-ville et que cela risque d'être difficile pour les riverains de trouver une place.

5) Quartier Caux :

Un power point a été transmis aux membres du conseil de quartier, ce mercredi 11 mai 2022, suite à la présentation sur l'étude de Caux de Mme STIERNON.

Mme STIERNON fait remarquer que pour le Plan Local d'Urbanisme, une présentation par quartier sera faite courant septembre 2022. Cela permettra de présenter le PLU dans sa globalité et de faire des zooms par quartiers.

Un membre du conseil de quartier regrette qu'il n'y ait aucune OAP (opération d'aménagement et de programmation) dans le périmètre d'« Entre 2 Scarpe ».

II – RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC LES RIVERAINS DU PARC DE LA TOUR DES DAMES DU VENDREDI 3 JUIN 2022 :

Mme STIERNON souhaite remercier les membres du conseil de quartier pour leur participation à cette déambulation qui a permis de prendre conscience des enjeux pour « chaque partie ».

Deux problèmes à traiter en ressortent

a) La situation actuelle avec les nuisances subies par les riverains :

La situation a été évoquée lors de la commission incivilités. Un courrier va être adressé à la Police nationale pour faire des passages réguliers.

b) Les futurs aménagements :

- L'aire de jeux : le déplacement de la plaine de jeux a été évoqué. Les membres du conseil de quartier qui étaient présents ont proposé de déplacer cette espace au niveau de la salle de sport, là où se trouve les quelques places de parking actuelles. Cette proposition avait été accueillie favorablement par les riverains présents.

Un membre du conseil de quartier s'étonne d'un tel choix, estimant que les enfants seraient à proximité du boulevard.

Autre question posée : les forces de l'ordre auront-elles un visuel sur l'aire de jeux à cet emplacement depuis le boulevard ?

- Le terrain de basket : à la question sur la réfection de cet équipement, Mme STIERNON répond par l'affirmative.
- Le terrain de pétanque : Mme STIERNON informe que le déplacement est prévu par le service Jardins et cadre de vie à l'issue des travaux de l'aire de jeux. Mme STIERNON signale également que lors de la rencontre du 3 juin, des riverains ont posé la question de l'utilité de ce terrain et de son maintien.
- L'accès au parc. Des membres du conseil de quartier s'interrogent sur la porte et la grille, il semblerait que la porte d'accès soit bloquée.

Mme STIERNON annonce qu'à l'issue de la rencontre du 3 juin, une nouvelle date a été fixée en septembre prochain afin de faire un point d'étape sur la situation des nuisances et sur l'avancement des travaux.

III – AVANCEMENT DU DOSSIER « ANCIENNE FRICHE LEROY MERLIN »:

Mme STIERNON propose aux membres du conseil de quartier qui étaient présents à la réunion du 24 mai et/ou aux ateliers du mois de juin de prendre la parole afin d'exprimer leur ressenti.

Un membre du conseil de quartier a trouvé la démarche très intéressante. L'un des ateliers était basé sur l'utilisation de « Lego ». Des éclaircissements sur le futur projet ont pu être obtenus.

Mme STIERNON souligne également qu'il s'agit de la construction éventuelle de 300 logements, le permis n'a pas encore été déposé en mairie, les immeubles ne feront pas plus de 6 étages. Elle précise qu'il s'agit d'un promoteur qui travaille bien en amont avec toutes les parties

concernées. L'association « empreintes citoyennes » a également réalisé des micros trottoir, des ballades urbaines, des ateliers participatifs et une réunion de présentation afin de récolter le plus d'avis possible.

Des membres du conseil de quartier font part d'inquiétudes :

- Un travail sera-t-il mené en concertation avec VNF pour le bord de Scarpe ?
- Le stationnement sera-t-il suffisant ? sous quelle forme ?
- Comment le flux automobile est-il anticipé ?

Les différentes questions seront travaillées avec le promoteur en lien avec les services référents de la ville. Mme STIERNON indique qu'il s'agit là d'un projet novateur avec un promoteur qui met en place de la concertation par le biais de réunion publique, d'ateliers,... Il s'agit d'un projet privé.

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

a) Commission des 8 conseils de quartier du mardi 31 mai 2022 :

Mme STIERNON informe que lors de cette réunion, le conseil de quartier « Entre 2 Scarpe » a été mis en avant avec le document « word » illustré de remontées d'informations suite aux déambulations périodiques du conseil de quartier. Ce document permet une plus grande efficacité dans les remontées auprès des services.

Le projet de (re)mise en valeur de la porte d'Arras a également été évoqué.

La prochaine réunion de cette commission est fixée au mardi 4 octobre 2022 à 18h. Les représentants du quartier « Entre 2 Scarpe » sont Mme Mathieu et Mme Nortier.

b) Projet rue des Jardins, « Les jardins de la Scarpe » :

Mme STIERNON annonce que la société SNC Marignan organise une réunion publique le mardi 12 juillet 2022, à 18h au complexe sportif Gayant afin de présenter leur nouveau programme immobilier. L'invitation sera transmise par courriel aux membres du conseil de quartier dès qu'elle sera finalisée.

c) F.I.G.R.A (Festival international du grand reportage d'actualité) :

Mme STIERNON livre quelques chiffres sur le FIGRA 2022 pour sa seconde édition à Douai :

- 78 films / reportages projetés
- 457 professionnels
- 350 places publiques
- 950 scolaires
- 9000 entrées fauteuils

Les retombées économiques pour la ville prennent de l'importance. Le retour est également positif de la part des professionnels. La ville a également mis en place un stage Figra, qui a bien fonctionné, les jeunes des quartiers ont apprécié l'action et ont acquis des connaissances sur le journalisme.

d) Renouvellement du tiers sortants :

Le renouvellement figurera à l'ordre du jour de la réunion du conseil de quartier du 10 novembre prochain. Il se fait par tiers, tous les 2 ans, lors des assemblées générales.

Selon la délibération, le nombre de membres pour « Entre 2 Scarpe » est de 22 avec 12 habitants, 4 acteurs économiques, 4 représentants d'associations et 2 personnes désignées.

Actuellement, le conseil de quartier fonctionne avec 22 membres : 17 habitants, 2 acteurs économiques, 1 représentant d'association et 2 personnes désignées.

Les membres qui ont intégré le conseil de quartier depuis 2016 feront partie du tiers sortant en fin d'année. Ce tiers sortant est composé de 7 personnes (tous collèges confondus). Il s'agit de :

- Secteur 4 « Bufquin » : Mme Catherine BRENOT, M. Michel DERVAUX,
- Secteur 5 « Avenue des Potiers » : Mme Raymonde DUFOURMENTELLE, Mme Rachel LAMARRE
- Secteur 15 « Tour des dames » : M. Vincent LHERMITTE
- Collège acteurs économiques : Mme Cécile BONNET, Mme Géraldine CADIX.

Les membres sortants qui souhaitent « repostuler » au conseil de quartier peuvent le faire. L'appel à candidatures est lancé. La date butoir pour postuler est le 23 septembre 2022. Les fiches sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la ville.

e) Questions diverses :

Mme STIERNON remercie encore les membres du conseil de quartier pour la déambulation et la prise de photos afin d'illustrer les différentes demandes ou constats. Suite à la commission de suivi des conseils de quartier où cette démarche a été présentée, il se pourrait que d'autres conseils de quartiers s'approprient cette façon de faire. Cela permet en effet de visualiser plus facilement les lieux et d'être plus efficace dans la transmission auprès des différents services.

- Porte d'Arras :

Mme STIERNON souhaite requalifier la demande pour la Porte d'Arras.

Un membre du conseil de quartier prend la parole et énumère la demande :

- dégager le pont (en attente de validation de la mairie),
- récupérer les pierres de la caserne Caux pour les réutiliser dans les rénovations,
- désherber, remettre en état les deux piliers,
- installer des panneaux d'affichage pour pouvoir faire des expositions temporaire de l'évolution du monument.

Les membres du conseil de quartier présents proposent de s'investir dans le projet. Ils préconisent également de faire appel aux « compagnons du devoir ».

A la question sur le démarrage du projet, Mme STIERNON répond qu'il faut d'abord que les services techniques de la ville se rendent sur place, évaluent le chantier et également la dangerosité, la faisabilité d'interventions par des particuliers.

- Rue des vierges :

Un membre du conseil de quartier signale que des automobilistes continuent de tourner à cet endroit. Un bus évéole a détérioré un panneau. Le service voirie de la ville l'a retiré mais ne l'a pas réinstallé.

Un membre du conseil de quartier propose qu'un ilot soit installé.

- Patrimoine Douaisien :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir s'il est possible d'avoir un inventaire du patrimoine douaisien et le mettre en valeur. Il prend en exemple un article de presse sur la ville d'Aniche.

- Rue de la Blanchisserie :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent sur ce qui se passe dans le hangar qui a été réhabilité et où des véhicules municipaux y ont été vus.

- Hôpital militaire – place Maugin :

Des membres du conseil de quartier souhaitent savoir s'il est possible de visiter ces locaux. Mme STIERNON se renseignera sur cette opportunité.

- Locaux commerciaux :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si la ville pratique la taxe foncière sur les logements non occupés ?

- Bâtiments / maisons avec risque d'effondrement :

Un membre du conseil de quartier informe que plusieurs bâtiments et maisons sont entourés de barrières, suite à des risques d'effondrement. Il souhaite savoir si la ville peut intervenir si les propriétaires ne font rien et dans quelles conditions (facture adressée au propriétaire, expropriation, ... ?)

- Auberge de jeunesse :

Un membre du conseil de quartier revient sur son souhait de voir une auberge de jeunesse à Douai.

c) Dates des prochaines réunions :

Les prochaines réunions du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe » sont établies comme suit :

- o Jeudi 13 octobre 2022, à 18h30 – salle Bouqueniaux – MDA avenue des potiers
- o Jeudi 10 novembre 2022, à 19h - Chapelle – MDA avenue des potiers : assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant

L'ordre du jour étant épuisé, Mme STIERNON remercie les membres du conseil de quartier de leur présence. La réunion se termine à 20h30.